

Monsieur Le Directeur, il est de votre responsabilité de tout mettre en œuvre pour protéger la santé des agents de votre Direction.

En conséquence, les agents soussignés revendiquent avec le soutien de leurs syndicats:

- l'arrêt de GMBI ;
- réclament des moyens dans les services du Cadastre et les SIP pour faire face à l'explosion des diverses demandes des usagers ;
- demandent un moratoire sur les suppressions d'effectifs dans les SIP, prétextées par des «gains de productivité» non avérés, et une réelle analyse des charges et moyens ;
- demandent la tenue d'un Grenelle du Cadastre ;
- demandent sans délai la convocation de la formation spécialisée de réseau et locale.
- pour les agents rennais comme malouins, exerçant au sein du SDIF 35, nous demandons que les dernières réorganisations entrent dans le périmètre d'attribution de l'IAMF.

NOM

PRENOM

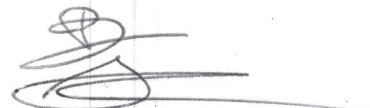
SERVICE

SIGNATURE

BABO
BOITARD

Audrenn
claudine

SDIF ST Malo
SDIF ST Malo



Guédon Caroline.

SDIF St Malo.

Teulogy.malnot
Jean RIVIERE

— —
— " —

Aussant Jean-Luc
LE ROUX NICOLAS

SDIF St Malo
SDIF SAINT MALO



Monsieur Le Directeur, il est de votre responsabilité de tout mettre en œuvre pour protéger la santé des agents de votre Direction.

En conséquence, les agents soussignés revendiquent avec le soutien de leurs syndicats:

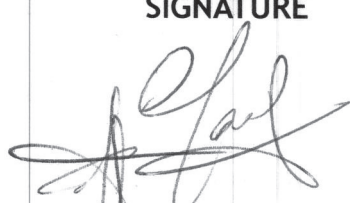
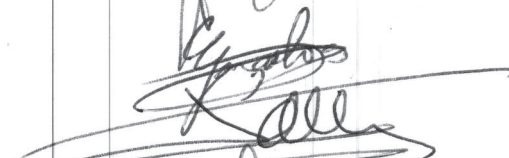





- l'arrêt de GMBI ;
- réclament des moyens dans les services du Cadastre et les SIP pour faire face à l'explosion des diverses demandes des usagers ;
- demandent un moratoire sur les suppressions d'effectifs dans les SIP, prétextées par des «gains de productivité» non avérés, et une réelle analyse des charges et moyens ;
- demandent la tenue d'un Grenelle du Cadastre ;
- demandent sans délai la convocation de la formation spécialisée de réseau et locale.
- pour les agents rennais comme malouins, exerçant au sein du SDIF 35, nous demandons que les dernières réorganisations entrent dans le périmètre d'attribution de l'IAMF.

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE
DERRIEN	Bruce	SIP Saint Nalo Sa3	
Le Beau guind	Helene Melina	SIP St Nalo Sa3 SIP St Malo	
DE BRANT KORNTS LEFORT	Stephane Fabien	SIP 8 MALO SIP Sa3	
PERRAIS	Quentin Florence	SIP St Nalo SA2 SIP St Nalo SA2	
SAINT-LEGER	Valerie	SIP 8 MALO SA2	
NOEL	Soiruc	SIP St Nalo SA2	
COYNEIER	Philippe	SIP St Nalo	
VASNIER	Maurice Helene	SIP 8 Malo	
RIGAUD	Viviane	EDR 35	
Trouzy LAWBUB	Bruno Christelle	SIP 5 Malo SIP 5 MALO	
COLIN	Nichelle	SIP 5 MALO	
MOREL	Melanie	SIP St Malo	
SENE	Delphine	SIP St Nalo	

Monsieur Le Directeur, il est de votre responsabilité de tout mettre en œuvre pour protéger la santé des agents de votre Direction.

En conséquence, les agents soussignés revendiquent avec le soutien de leurs syndicats:

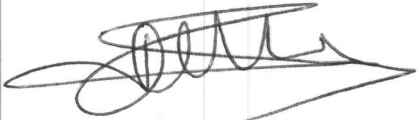



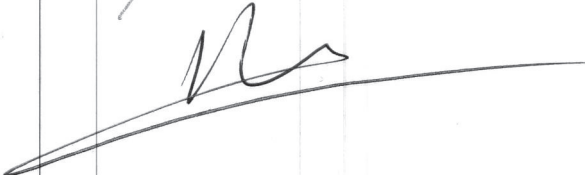
- l'arrêt de GMBI ;
- réclament des moyens dans les services du Cadastre et les SIP pour faire face à l'explosion des diverses demandes des usagers ;
- demandent un moratoire sur les suppressions d'effectifs dans les SIP, prétextées par des «gains de productivité» non avérés, et une réelle analyse des charges et moyens ;
- demandent la tenue d'un Grenelle du Cadastre ;
- demandent sans délai la convocation de la formation spécialisée de réseau et locale.
- pour les agents rennais comme malouins, exerçant au sein du SDIF 35, nous demandons que les dernières réorganisations entrent dans le périmètre d'attribution de l'IAMF.

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE
MOREL	Anthony	SIP SA01	
DOUAN	Isabelle	EDR	
GONÇALVES	Eric	SIP	
GALLOIS	Stephane	SIP	
BÉDIER	Chantal	SIP	
NOBLET	Lise - Laure	SIP	
CIENNI	Isabelle	EDR	

Monsieur Le Directeur, il est de votre responsabilité de tout mettre en œuvre pour protéger la santé des agents de votre Direction.

En conséquence, les agents soussignés revendiquent avec le soutien de leurs syndicats:

- l'arrêt de GMBI ;
- réclament des moyens dans les services du Cadastre et les SIP pour faire face à l'explosion des diverses demandes des usagers ;
- demandent un moratoire sur les suppressions d'effectifs dans les SIP, prétextées par des «gains de productivité» non avérés, et une réelle analyse des charges et moyens ;
- demandent la tenue d'un Grenelle du Cadastre ;
- demandent sans délai la convocation de la formation spécialisée de réseau et locale.
- pour les agents rennais comme malouins, exerçant au sein du SDIF 35, nous demandons que les dernières réorganisations entrent dans le périmètre d'attribution de l'IAMF.

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE
LEPORT	Grinne	Accueil	
RAUL	Jean-Luc	Accueil	
THIBAUT	Eric	Accueil	
Guyonvarch	Michael	Accueil	
BEGASSE	Laurence	SIP	



Motion-Pétition des agents du SDIF et des SIP d'Ille-et-Vilaine

Le Service Départemental des Impôts Fonciers d'Ille-et-Vilaine, comme au plan national, se trouve impacté par une réforme ubuesque avec la généralisation précipitée de nouvelles applications non abouties, qui s'apparente à un bêta test sur l'ensemble des services.

En effet, tous les services du cadastre se trouvent totalement submergés et dans l'impossibilité de poursuivre leurs missions. La simple mise à disposition des données cadastrales aux usagers, souvent anciennes, a des conséquences très lourdes pour les agents des Services des Impôts Fonciers. En déployant GMBI avant d'avoir procédé à la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation, la DG a ouvert la boîte de Pandore.

AU PLAN LOCAL

A quels problèmes concrets sont confrontés les agents du SDIF 35 :

Bercy a fait le choix de façon unilatérale de lancer **en même temps**

- le changement des applicatifs du SDIF (mise en place de GESLOC comprenant SURF, EVALOC et Gestion TU et donc la mise en place pour les contribuables du travail fait auparavant par les agents à savoir la mise à jour des permis et la déclaration de leurs travaux via le nouveau parcours déclaratif)
- Et la nouvelle déclaration d'occupation qui suscite beaucoup d'interrogations de la part des contribuables.

Ce choix a pour conséquence de faire exploser la charge de travail au lieu de la diminuer car le contact usager/SDIF a littéralement explosé. Les usagers se sont rendu compte sur leur espace GMBI de la manière dont étaient évalués leurs biens.

Et évidemment, « la poussière accumulée sous le tapis » depuis des années remonte à la surface d'un coup, ce qui explique une partie du pic actuel. Certains fichiers n'étaient pas mis à jour, des contribuables n'avaient pas déclaré les changements, etc. On ne compte plus les questions concernant le nombre de pièces ou la surface des locaux. Certaines réponses à ces questions sont sur GMBI mais ce n'est manifestement pas suffisant pour satisfaire les usagers... Mme Bouvet lors de son passage avait dit "vous n'en êtes qu'à l'entrée" ça promet pour la suite !

Les problèmes sont multiples:

- Explosion des e-contacts (sur la seule journée du 31 mai plus de 500 e-contacts arrivés, un exemple parmi tant d'autres) **le 19 juin, 3300 e-contacts**
- Explosion des appels téléphoniques (dès qu'un appel est terminé, le téléphone sonne à nouveau)

- Problème sur le téléphone : notre numéro est le seul visible en ligne et notre service se retrouve à gérer des appels pour le SIP concernant la déclaration d'occupation.

- Un courrier va être envoyé aux contribuables pour ceux qui ont eu une hausse de leur Valeur Locative ou bien pour les constructions neuves.. évidemment les constructions neuves sont enregistrées avec des exonérations temporaires de deux ans (si dépôt H dans les 90 jours suivant l'achèvement) MAIS le courrier ne les mentionne pas !! Donc les contribuables voient le montant à payer sans exonérations ce qui suscite encore des messages et des appels..

- Le 9 juin une relance concernant la déclaration d'occupation va être faite ce qui va générer encore plus de messages.

- Les e-contacts qui sont affectés aux cellules foncières s'accumulent tout comme les mails classiques dans la BALF

- La cellule accueil est débordée : Les collègues sont au bord de l'épuisement avec un accueil matin et après-midi qui ne désemplit pas

- Les tâches habituelles d'un service du cadastre sont laissées à l'abandon faute de temps pour les faire. Cela concerne le traitement des H (plus de 2100 H au SDIF au 31 mais sans compter celles dans EvaLoc au moins 500) le traitement des anomalies BNDP qui ne peut être effectué manque de temps et qui va générer du contentieux en cascade, le traitement des

EDD. Ne parlons pas du travail de fiabilisation des bases foncières avec contrôles ponctuels sur des biens sous-évalués...

- Le courrier s'accumule également

- Gros point noir : SURF, une application qui a été lancée alors qu'elle n'était pas opérationnelle, qui bug, qui est difficile à utiliser, pas intuitive et pas rapide. Les fiches se mettent en anomalies pour des raisons obscures etc

- cerise sur le gâteau : L'envoi des relances pour les piscines non déclarées (foncier Innovant)

Le SDIF 35 est une véritable cocotte minute prête à exploser, la direction doit l'entendre et proposer des solutions, tant pour le bien être des agents que pour la qualité de service que le sdif peut fournir.

Compte tenu des applicatifs comme SURF qui ne marchent pas ou ne sont pas optimisés

Compte tenu de la charge de travail qui explose

Compte tenu de la taille des effectifs malgré les renforts pérennes (EDR) et ponctuels (stagiaire ayant eu le concours)

Le SDIF 35 comme tout les SDIF de France est actuellement en **sur-régime** et ne pourra pas continuer longtemps sur un tel rythme !

Rappels de chiffres très parlants

non traités :

3300 e-contacts

2118 déclarations papier H1/H2/6660

2000 ans Surf

713 Balfus

600 déclarations Evaloc (au moins)

500 ans 5R

Quant aux Services des Impôts des Particuliers, ils sont également impactés par la mise en place de GMBI, contrairement aux annonces mensongères et hypocrites de la DG.

Comment peut-on parler de réforme indolore lorsque la décision a été prise de supprimer 1500 postes par anticipation sans aucun recul ?

La conséquence directe est une augmentation de la charge de travail, toujours dans l'urgence, un accroissement du stress, une perte de repères et de sens au travail... Ces dégradations ont des conséquences désastreuses sur les conditions de travail et la santé des personnels,, et ce n'est que le début ! Nous vous alertons sur l'accident industriel qui s'annonce: le prochain rôle de Taxe d'Habitation prévu cet automne.

Quant à la gestion des taxes d'urbanismes récemment transférées, les services du Cadastre sont dans l'incapacité de prendre en charge cette nouvelle mission. Cette situation aura de graves conséquences financières sur les budgets des collectivités territoriales. Enfin, la volonté de supprimer le rôle essentiel des géomètres a des conséquences sur la fiabilisation des bases et sur la qualité du plan cadastral, ce qui crée un climat anxieux.

Ils sont expulsés de leur cœur de métiers dans lesquels ils se sont investis et ont laissé une part d'eux-mêmes. Par le dénigrement de leurs compétences spécifiques, les techniciens que sont les géomètres sont les sacrifiés du Foncier Innovant et de la transformation numérique.

Ce qu'il y a de bien avec l'intelligence artificielle, c'est qu'elle est imperméable à l'émotion. Sachez que la souffrance des collègues victimes du rouleau compresseur des réformes n'a, elle, rien d'artificiel !

Pourtant, depuis 2 ans les syndicats de la DGFIP ont alerté sur les problèmes prévisibles liés à la mise en place de GMBI, ont demandé le report de la mise en place de GMBI, afin d'éviter la situation catastrophique actuelle, et ont demandé de véritables groupes de travail qui ne soient pas des «grand-messes.» Mais non ! La DG est certaine de savoir mieux que quiconque ce qui est bon pour les agents. Finalement, nous retrouvons sans surprise la même verticalité et la même condescendance que celles affichées par le gouvernement pour la réforme des retraites.

Enfin, les agents du SDIF ont connu de multiples changements dans leur travail depuis la création du service au 1^{er} janvier 2021 à Rennes et St Malo. Dans ce cadre, les agents rennais ont suivi un parcours de formations qui leur a permis de bénéficier des primes de restructurations.

Ces missions à peine acquises, de nouvelles réorganisations ont obligé l'ensemble des agents à s'adapter à ces évolutions. Des jours de formations ont été à nouveau dispensés, ceux là liés aux évolutions applicatives et législatives (Gmbi, Gesloc, Surf, Evaloc, TU...). Pour les agents rennais, les jours de formations dispensés à cette occasion n'ont pas donné droit aux primes de restructurations prévues par le décret N° 2019-1444.

Monsieur Le Directeur, il est de votre responsabilité de tout mettre en œuvre pour protéger la santé des agents de votre Direction.

En conséquence, les agents soussignés revendiquent avec le soutien de leurs syndicats:

- l'arrêt de GMBI ;
- réclament des moyens dans les services du Cadastre et les SIP pour faire face à l'explosion des diverses demandes des usagers ;
- demandent un moratoire sur les suppressions d'effectifs dans les SIP, prétextées par des «gains de productivité» non avérés, et une réelle analyse des charges et moyens ;
- demandent la tenue d'un Grenelle du Cadastre ;
- demandent sans délai la convocation de la formation spécialisée de réseau et locale.
- pour les agents rennais comme malouins, exerçant au sein du SDIF 35, nous demandons que les dernières réorganisations entrent dans le périmètre d'attribution de l'IAMF.

NOM

PRENOM

SERVICE

SIGNATURE